OFFRE D'EMPLOI

LA MAIRIE DE SAINT-THONAN RECRUTE UN(E) AGENT(E) D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS à Temps complet

La commune de Saint-Thonan, idéalement située entre Brest et Morlaix, est engagée dans une démarche continue d'embellissement, de préservation de la biodiversité et de développement de la qualité de vie.
Dans le cadre d'une réorganisation interne du service technique, la collectivité souhaite recruter un(e) Agent(e) d'entretien des espaces verts.
Dans cette structure à taille humaine et respectueuse des personnes, la personne recrutée aura une fonction très polyvalente, néanmoins centrée sur l'entretien et l'embellissement des espaces verts.
Le poste comprend une responsabilité professionnelle réelle qui réside dans la réalisation des tâches en les prenant en charge du début à leur achèvement.
Ce poste attractif et intéressant est réservé à une personne souhaitant œuvrer à un service public proche des habitants et animée d'une forte conscience professionnelle.

MISSIONS DU POSTE

L'agent entretient et valorise les espaces verts et le cadre de vie de la commune, et apporte un appui polyvalent en voirie et en bâtiments selon les besoins du service.
1. Entretenir les espaces verts, fleurir et maintenir la propreté des espaces publics (mission principale, environ 80 % du temps).
2. Assurer l'entretien courant de la voirie, des chemins ruraux et de leurs dépendances.
3. Réaliser de petits travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments communaux.
4. Contribuer à la sécurité des usagers et au bon fonctionnement des équipements lors des manifestations et en cas d'événements climatiques.

ACTIVITES

Activités principales :

- Participer à la conception des massifs, au choix des essences végétales et aux sessions de plantation.
- Tondre, débroussailler, faucher et désherber (commune Zéro-phyto).
- Tailler et élaguer arbres, arbustes et haies, en respectant les règles de sécurité.
- Planter, arroser et pailler ; entretenir massifs, jardinières et fleurissement.
- Entretenir cimetière, aires de jeux, terrains de sport, abords des bâtiments communaux et sentiers.

- Nettoyer et assurer l'entretien de premier niveau du matériel (tondeuse, débroussailleuse, taille-haie, tronçonneuse, tracteur) et signaler des dysfonctionnements.
- Assurer la propreté du domaine communal (feuilles, dépôts sauvages, encombrants, sacs, etc…) et valoriser les déchets verts (broyage, compostage).

Activités complémentaires :

Voirie (appui)

- Reboucher nids-de-poule et reprendre des bordures ou caniveaux.
- Curer fossés, entretenir accotements et chemins ruraux.
- Mettre en place et entretenir la signalisation verticale et horizontale.
- Participer au déneigement et au salage, ou au dégagement de la voie publique après intempéries.

Bâtiments (appui)

- Effectuer de petits travaux de premier niveau.
- Assurer la maintenance courante et le signalement des anomalies sur les bâtiments et équipements.
- Aider à la manutention et installation de matériel (tables, chaises, barrières, podium, décors) lors des fêtes et manifestations communales.
- Faire l'entretien ménager des bâtiments.

Activités transversales

- Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif.
- Rendre compte de son activité et signaler les dysfonctionnements à sa hiérarchie.
- Tenir l'atelier et le matériel en ordre ; participer à l'inventaire des fournitures.
- Appliquer les consignes d'hygiène et de sécurité et utiliser les équipements de protection individuelle et collective.

PROFIL RECHERCHE

- **Formations et permis :**

- Un diplôme (CAPA jardinier paysagiste, BP/BEPA aménagements paysagers ou Bac pro aménagements paysagers) serait un plus.
- Expérience significative appréciée.
- Permis B obligatoire.
- Permis BE souhaité et CACES apprécié.

- **Savoirs (connaissances) :**

- Végétaux, cycles de culture, techniques de taille, de plantation et d'entretien (indispensable).
- Gestion différenciée et pratiques écologiques d'entretien (indispensable).

- Règles d'hygiène et de sécurité au travail, port des équipements de protection individuelle (indispensable).
- Notions de voirie : revêtements, signalisation (souhaité).
- Notions de maçonnerie, peinture, plomberie, électricité de base (souhaité).

- **Savoir-faire :**

- Maîtrise des équipements motorisés d'entretien (tondeuse autoportée, débroussailleuse, taille-haie...).
- Application rigoureuse des consignes de sécurité et port obligatoire des EPI.
- Lire une consigne de chantier, organiser son travail et prioriser selon les saisons et les urgences.

- **Savoir-être :**

- Bienveillance
- Sens du service public et posture courtoise avec les usagers
- Rigueur
- Autonomie
- Ponctualité
- Esprit d'équipe
- Sens des initiatives et réactivité face aux aléas de terrain

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de contrat : Emploi permanent
Temps de travail : 35h
Poste à pourvoir le 1er avril 2027
Date limite de candidature : 30 novembre 2026
Rémunération : Traitement indiciaire, NBI 10 points, RIFSEEP, CIA, CNAS, Participation employeur à la protection sociale complémentaire (Santé et Prévoyance), Compte Epargne Temps.

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à M. le Maire jusqu'au 30 novembre 2026 :

- Par courrier en mairie, 1 place des Noyers – 29800 SAINT-THONAN
- Par mail à mairie@saint-thonan.fr